



Montréal, le 25 novembre 2004

Par télécopieur

M. André Lepage
Directeur général
Auberge du cœur Le Transit
186, avenue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 5S9

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 24 novembre dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



Rimouski, le 24 novembre 2004

Madame Solange Charest, députée
2, rue St-Germain Est, bureau 100
Rimouski, (Québec) G5L 1A2

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

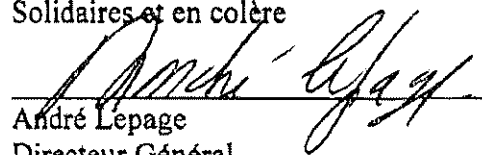
Madame.

En tant que citoyens-nes, nous tenons à vous exprimer toute notre colère et notre profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyens-nes, Madame la députée, nous souhaitons que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'Énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaires et en colère


André Lépage
Directeur Général
Auberge du cœur Le Transit

c.c. Monsieur Mario Thibodeau
Régie de l'Énergie
800, Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal (Qc) H4Z 1A2

